



Liberté Égalité Fraternité

Admission en 6ème

Réseau Nice cœur de ville – Collège Joseph Vernier

Les sections internationales



Les objectifs des sections internationales

- Faciliter l'accueil et **l'intégration d'élèves étrangers** dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine
- Permettre aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie
- favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés avec un enseignement renforcé en langue et littérature, histoire-géographie ou mathématiques

CADRE REGLEMENTAIRE:

Arrêté du 15 juin 2023 fixant la liste des sections internationales et classes menant baccalauréat français international (BFI) dans les écoles, collèges et lycées.

Les horaires en section internationale

En langue et littérature de section : 4h de lettres étrangères s'ajoutent aux horaires normaux de langue vivante 1 (LV1)

- En 6^{ème}: LV1 4h + Lettres étrangères 4h
- En 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}: LV1 3h + Lettres étrangères 4h

En Disciplines Non Linguistiques: l'horaire varie selon les disciplines

- Toutes les sections (sauf la section chinoise) : 2h en histoire-géographie
- Section chinoise : 1h30 en chinois se rajoutent à l'enseignement de mathématiques
- Pour toutes les sections, l'enseignement de la discipline est partagé entre les deux langues, le français et la langue de section.

Les enseignements

Dans les sections internationales, les enseignements sont dispensés conformément aux programmes en vigueur en France dans les classes considérées. Ils comportent toutefois des aménagements au titre des enseignements spécifiques.

- En langue et littérature : pour la plupart des sections, le programme d'enseignement est fixé pour chaque langue à partir de la classe de sixième.
- **En histoire-géographie :** un programme spécifique pour les sections internationales est fixé à partir de la classe de troisième.
- En mathématiques : un complément spécifique au programme de mathématiques est fixé pour les sections chinoises en classe de troisième.

Les modalités d'admission

- Sur dossier pour les élèves issus d'une SI élémentaire publique si l'avis du directeur d'école est favorable
- Sur test écrit et oral pour tous les autres élèves. Le niveau attendu est un <u>niveau A1</u> dans les deux langues, avec le même barème pour la langue de section et pour le français



Les démarches d'inscription

Inscription en ligne

du vendredi 8 décembre 2023 (9h) au lundi 5 février 2024 (23h)

Adresse: https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/

Bien renseigner l'adresse courriel et conserver les identifiants pour valider l'affectation



OU

Inscription par bulletin d'inscription

Le dossier complet devra être remis au Collège International Joseph Vernier au plus tard vendredi 2 février 2024

Même les élèves issus d'une section internationale en école primaire doivent être inscrits

Les tests d'admission

La durée du test écrit (2 notes) est fixée à 1 heure

Pour toutes les SI sauf chinoise :

- 30 mn en français et remise des copies,
- 10 mn de pause dans la salle (sortie interdite)
- 30 mn en langue de section et remise des copies

Pour la SI chinoise :

- 30 mn en français et remise des copies,
- 10 mn de pause dans la salle (sortie interdite)
- 30 mn d'exercices de mathématique et d'écriture chinoise et remise des copies

La durée du test oral (2 notes) est fixée à 20 minutes

Pour toutes les SI sauf chinoise :

- ■10 mn de tests oraux en français
- ■10 mn en langue de section (expression orale en continu + expression orale en interaction)

Pour la SI chinoise :

- ■10 mn de tests oraux en français
- ■10 mn de diverses questions ne nécessitant pas obligatoirement la connaissance préalable de la langue chinoise

DSDEN 06 – DEAE 1

La date du test

Arabe, Chinois, Italien, Portugais, Russe

Écrits et oraux : le mercredi 13 mars 2024 après-midi au

Collège International Joseph Vernier

Les horaires et les convocations seront envoyés par mail uniquement

La validation de l'affectation

Pour accepter (ou refuser) l'affectation au Collège International Joseph Vernier

se connecter à l'application ISI2D et valider sa réponse

jusqu'au lundi 15 avril 2024

Le refus de l'affectation vaut renoncement définitif à l'admission en 6e section internationale

L'absence de réponse dans les délais sera considérée comme un renoncement définitif

Questions des familles

Nous vous remercions de votre attention





